

Visite à Marolles-en-Hurepoix du Maire de Lakamané

Le samedi 16 mars 2019 après-midi, nous avons eu le plaisir de recevoir à Marolles-en-Hurepoix Monsieur Mamadou Diallo, maire de Lakamané accompagné par une délégation des associations de migrants originaires des villages de sa commune rurale. Pour marquer cet événement, une cérémonie s'est déroulée dans la salle du conseil municipal en présence de Monsieur Georges Joubert, maire de la ville, et de trois de ses maires-adjoints, Madame Josiane Boulenger, Monsieur Patrick Lafon et Monsieur Francis Preud'homme, de Madame Claude Chabani, administratrice en charge des finances de la commune, de Monsieur Alain Séverac, président de l'association des Amis du Jumelage de Marolles, de Monsieur Vincent Fauvell-Champion, responsable de la commission Lakamané, de Madame Catherine Esnard, responsable de la commission Coppenbrügge et de Madame Dominique Rochard, responsable de la commission Southam.



Après le discours de bienvenue de Monsieur le maire de Marolles-en-Hurepoix, Monsieur Diallo a pris longuement la parole pour exprimer sa gratitude envers la commune de Marolles-en-Hurepoix, la commission Lakamané des Amis du Jumelage, et de tous les partenaires et les donateurs qui ont financé les deux derniers programmes triennaux de coopération décentralisée. Ces programmes ont permis la réalisation d'adductions d'eau potable par pompage solaire dans les villages de Gory et de Kaniara (programme 2013-2016) et de réhabiliter les adductions d'eau potable des villages de Foutougou et de Gory ; et de doter l'annexe de la mairie de Lakamané d'un ensemble de matériel informatique connecté à Internet (programme 2016-2018).



Dans la bonne humeur, le maire de Lakamané a remis des diplômes de courtoisie à : M. Georges JOUBERT, Mme Claude CHABANI, M. Alain SEVERAC, M. Vincent FAUVELL-CHAMPION, M. Adrien RODRIGUEZ, M. Patrick LAFON, M. Guy MARCHAND

Les actions bienfaitrices de coopération décentralisée ont totalement métamorphosé la vie quotidienne des habitants de ces villages nous a-t-il expliqué. Avant la réalisation des programmes d'adductions d'eau potable, les femmes et les enfants faisaient un travail fastidieux pour la recherche quotidienne de l'eau en allant puiser un breuvage bien souvent de mauvaise qualité dans des puits ou dans un forage doté d'une pompe manuelle. Désormais, l'eau potable est distribuée au cœur des villages par des bornes-fontaines.

D'autre part, en prenant à témoins tous les migrants présents, il a aussi vanté la réalisation en 2012 d'un micro-barrage entre les villages de Balandougou et de Bougoutintin. La construction de cette retenue d'eau, qui avait été pilotée par notre association partenaire Essonne-Sahel, a permis de développer localement la culture de produits maraîchers et de fournir chaque année environ cinq tonnes de poissons de pisciculture. Depuis lors, les habitants de ces villages ne connaissent plus des périodes de disettes.

Le maire de Lakamané, qui était contractuellement le maître d'ouvrage lors de la réalisation des deux derniers programmes triennaux, a insisté sur le fait qu'il avait pu mener à bien tous ces projets ambitieux grâce aux excellentes relations et aux directives très strictes qui se sont établies au fil des années avec la commission Lakamané et en particulier avec son responsable. Désormais, M. Mamadou Diallo se plaît à affirmer qu'il détient une expérience inédite dans sa commune. Nous avons partagé avec lui sa fierté et son enthousiasme. Cependant, rien n'aurait été possible sans le soutien et la contribution financière des migrants qui ont été à leur manière les instigateurs et les porteurs des projets.

Pour cette raison, le maire de Lakamané a tenu à juste titre à leur rendre un hommage mérité en leur donnant un diplôme de courtoisie afin de reconnaître leur rôle fondamental dans l'accomplissement des deux derniers programmes de coopération décentralisée.



Toujours dans la bonne humeur, le maire de Lakamané a remis des diplômes de courtoisie aux migrants porteurs de projets :
M. Mady DIARRA (Kaniara), M. Mamadou SACKO (griot et ami du maire), M. Sako ADAMA (Gory), M. Bakary KONATE (Foutougou)
M. Konate DIARRA (Kobokoto)

Monsieur Georges Joubert en sa qualité de maire a réaffirmé que notre ville et son association des Amis du Jumelage continueraient à aider notre ville sœur au Mali dans la mesure de nos moyens financiers, mais en agissant toujours activement au sein du réseau de coopération décentralisée EDDN dont le Conseil Départementale de l'Essonne est chef de file pour les collectivités territoriales et avec Essonne-Sahel qui est chef de file pour les associations.

Le 24 septembre 2019, le jumelage avec Lakamané fêtera ses 25 ans d'existence. Les liens qui unissent nos deux communes sont désormais solides. La volonté d'agir ensemble demeure plus que jamais intacte.

Le prochain programme triennal 2019-2021 est en cours de montage budgétaire avant la signature d'une convention opérationnelle. Nous avons l'ambition de doter l'association BENKADI des 120 femmes maraîchères de Lakamané d'un périmètre maraîcher de quatre hectares avec la réalisation en 2020 d'un forage profond, l'exécution du programme au premier semestre 2021 avec la construction d'un château d'eau alimenté par une pompe électrique avec des panneaux solaires, des bassins-réservoirs et un réseau de distribution d'eau et d'arrosage et la pose d'une clôture de protection des cultures vis-à-vis des troupeaux. Le coût est actuellement estimé à 44 000 euros, mais compte tenu des devis de la construction de la clôture et des locaux techniques le coût global risque de monter à la hausse de 3 000 à 5 000 euros. Les entreprises, qui seront retenues lors de l'appel d'offre, devront également faire un effort si l'on veut mener à bien ce programme en toute sérénité.

C'est donc sur des paroles optimistes et rassurantes que la cérémonie s'est terminée avant de pouvoir continuer les échanges autour d'un pot offert par la mairie de Marolles-en-Hurepoix.

Vincent FAUVELL-CHAMPION
Responsable de la Commission Lakamané
De l'association des Amis du Jumelage
De Marolles-en-Hurepoix

